

Négociation 2010

Saviez-vous que

Une des demandes patronales est :

Ajouter les attributions suivantes à la fonction générale des enseignants(es) : élaboration de matériel pédagogique, encadrement des stagiaires, animation pédagogique, tutorat, mentorat, accompagnement des enseignants(es) en début de carrière, assistance à ses pairs, ...

Évidemment qu'avec 32 hres assignées à l'école, les enseignants(es) auront amplement le temps d'en faire plus! La partie patronale a déjà prévu le travail supplémentaire à effectuer pour combler les 5 hres de TNP!

Cette demande fait suite à une consultation
de vos directions